



Centre Anti-Poison pour le Québec: (800) 463-5060

Tél. (Qc): (418) 660-8666 / 800-890-8666

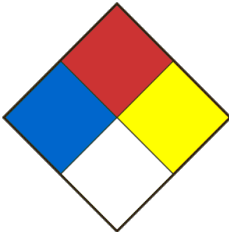
Fax. (Qc): (418) 660-8998

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 01 - IDENTIFICATION

Identification du produit NITRATE D'ARGENT (0.1N)		Utilisation du produit Usage en laboratoire	
Formule chimique AgNO ₃		Numéro MAT AS-0108	Masse molaire 169,88
Nom chimique / Nom commercial / Synonymes SILVER NITRATE, NITRIC ACID SILVER SALT, LUNAR CAUSTIC, SILBERNITRAT			
Nom du fournisseur Laboratoire MAT		Adresse - Rue 610, rue Adanac	
Ville Québec		Province Québec	
Code postal G1C 7B7	Internet www.labmat.com	Numéro de téléphone 418-660-8666 / 800-890-8666	
Téléphone en cas d'urgence	CANUTEC: 613-996-6666	CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060	
Date FDS préparée 2018-11-23		FDS Préparée par Laboratoire MAT	Courrier électronique labmat@labmat.com

SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SIMDUT/SGH	Corrosion cutanée/irritation cutanée catégorie 1 Lésions oculaires graves/irritation oculaire catégorie 2	
Mention d'avertissement	DANGER	
Mentions de danger (H)	H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.	
Conseils de prudence (P)	P264 Se laver soigneusement les régions du corps ayant été en contact avec le produit après manipulation. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P321 Traitement spécifique (voir section 4 de la FDS et sur cette étiquette). P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. P501 Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets. P260 Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P405 Garder sous clef.	
PICTOGRAMMES		
Autres dangers	NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)	
	Santé 2 Inflammabilité 0 Réactivité 0 Spécial	

SECTION 03 - INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients (Dénomination chimique / synonymes)	Numéro CAS et tout identificateur unique	Concentration (%)
Nitrate d'argent	7761-88-8	1.7

SECTION 04 - PREMIERS SOINS

Si contact avec yeux	Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si contact avec peau	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si inhalé	Déplacer la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
Si avalé	Si la personne est consciente, faire boire de l'eau. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Consulter un médecin.
Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)	Réf. section 11.
Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire	En cas de consultation médicale, gardez cette fiche à disposition.
Conseils généraux	Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Inflammabilité	Non
Conditions d'allumage	Risques de feu ou d'explosion si chauffé ou broyé en présence de produits combustibles.
Agents d'extinction appropriés	Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, ou de la poudre sèche.
Agents d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser de dioxyde de carbone.
Produits de combustion / décomposition dangereux	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - argent/oxydes d'argent - oxydes d'azote (NOx).
Dangers spéciaux de feu et d'explosion	Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (réf. section 10). Oxydant fort. Les solutions de nitrate d'argent mélangées avec l'ammoniaque seule ou le carbonate de sodium combiné à l'hydroxyde de sodium peuvent générer une explosion. La réaction du nitrate d'argent avec le charbon, l'acétaldéhyde, l'acétylène et autres alcynes terminaux peut produire des composés potentiellement explosifs. Le nitrate d'argent combiné avec du magnésium en poudre peut prendre feu ou exploser au contact d'une source d'humidité. Une explosion peut se produire en agitant du nitrate d'argent qui a été préalablement recristallisé à l'aide d'un mélange d'eau et d'éthanol.
Équipements de protection spéciaux / précautions spéciales pour pompiers	Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome.

SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage, précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Absorber le produit avec du sable ou de la vermiculite. Diluer les résidus avec de l'eau, nettoyer et rincer. Assurer une bonne aération des lieux. Disposer des résidus dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses. Lors de la manipulation, porter un équipement de sécurité adéquat. Utiliser un appareil respiratoire au besoin.
--	--

SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

Conditions d'entreposage	Entreposer dans un endroit frais et sec. Garder le contenant hermétiquement fermé et le ranger à l'écart de la chaleur, de l'humidité, des produits combustibles et organiques. Protéger des rayons du soleil et de la lumière. Garder le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Sensible à la lumière.
Méthode et équipement de manutention	Embouteiller dans des contenants de verre ambré. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation de poussières et d'aérosols. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où se forme la poussière ou la vapeur. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs d'exposition

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
Silver nitrate	7761-88-8	TWA	0.010000 mg/m3	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
Remarques	VEMP 0.010000 mg/m3 Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air			
		TWA	0.010000 mg/m3	Canada. LEP Colombie Britannique
		STEL	0.030000 mg/m3	Canada. LEP Colombie Britannique
		TWA	0.01 mg/m3	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
		VEMP	0.01 mg/m3	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
		TWA	0.01 mg/m3	Canada. LEP Colombie Britannique
		STEL	0.03 mg/m3	Canada. LEP Colombie Britannique

Origine des données	Sigma-Aldrich (Millipore Sigma)
Ventilation	Hotte.
Respiratoire	Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.
Gants	Manipuler avec des gants.
Yeux	Lunettes protectrices avec des volets de sécurité.
Chaussures	Utiliser des chaussures de sécurité.
Vêtements	Sarrau.
Contrôle d'ingénierie	Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.

SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide.
Apparence	incolore-
Odeur	Inodore.
Seuil olfactif	Données non disponibles
pH	Solution aqueuse = pH ~6 (neutre).
Point de fusion / congélation	Données non disponibles
Point initial d'ébullition	Données non disponibles
Plage d'ébullition	Données non disponibles
Point d'éclair	Données non disponibles
Taux d'évaporation	Données non disponibles
Inflammabilité	Non
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité (LEL %)	Données non disponibles
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité (UEL %)	Données non disponibles
Tension de vapeur	Données non disponibles
Solubilité	Très soluble dans l'eau.
Densité de vapeur	Données non disponibles
Densité	Données non disponibles
Coefficient de partage--n-octanol/eau	Données non disponibles
Température d'auto-inflammation	Données non disponibles
Température de décomposition	Données non disponibles
Viscosité	Données non disponibles

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Non-réactif sous conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions de stockage recommandées. Se décompose à l'exposition à la lumière.
Risque de réactions dangereuses	Stable sous conditions normales.
Conditions d'instabilité (Incluant sensibilité aux chocs / décharge statique / vibrations)	Ce produit peut décomposer si exposé à la lumière.
Substances incompatibles	Les agents réducteurs forts, l'acétaldéhyde, l'acétylène, l'acide chlorosulfonique, l'acide tannique, les alcalis, les alcools, l'ammoniaque, les bases fortes, les bromures, les carbonates, le charbon, les chlorures, le formaldéhyde, les huiles, l'hydrazine, les hypophosphites, les iodures, le magnésium, les phosphates, les sels ferreux, les sucres, les tartrates, les thiocyanates et la lumière.
Produits de décomposition dangereux	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Vapeurs toxiques d'oxydes d'azote. - argent/oxydes d'argent

SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

NITRATE D'ARGENT

Premières voies d'absorption	Ingestion, inhalation, la peau et les yeux.
Effets / symptômes de l'exposition aiguë :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Irritation et peut entraîner une opacification de la cornée due à l'argyrisme (l'épiderme et les tissus sous-cutanés prennent une coloration gris ardoise due aux dépôts d'albuminate d'argent).
- Peau	Irritation et peut causer l'argyrisme.
- Respiration	Spasmes, irritation et inflammation du nez, de la gorge et des poumons. Oedème du larynx et des bronches. Pneumonie chimique et oedème pulmonaire pouvant entraîner la mort.
- Ingestion	Irritation et inflammation de la bouche, de la gorge, de l'oesophage et de la paroi abdominale. Douleurs abdominales, noircissement des muqueuses, crampes, diarrhées, salivation, nausées et vomissements, anurie, convulsions, hypotension, collapsus circulatoire, perte de conscience, coma et peut entraîner la mort.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	Sensation de brûlure, argyrisme, troubles nerveux, douleurs dans la poitrine, toux, dyspnée, laryngite, bronchite chronique, maux de tête, vertiges, irritabilité, sudation, salivation, fatigue, fièvre, perte de poids et perte d'appétit, convulsions, nausées et vomissements.
DL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	DL50 - Rat (Orale) : 1 173 mg/kg DL50 Dermale - Donnée non disponible.
CL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	CL50 - Inhalation - Donnée non disponible.

TABLEAU SYNTHÈSE

Effets / Symptômes de l'exposition aiguë de la solution:	Selon les voies d'exposition ci-dessous.
Yeux	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué
Peau	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué
Respiration	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué
Ingestion	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué
Effets / Symptômes de l'exposition chronique :	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué
ETA Mélange (Estimation de la toxicité aiguë)	DL50 Oral: >5000 mg/kg - Rat DL50: Cutanée: Donnée non disponible CL50 Inhalation: Donnée non disponible

SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité	Nitrate d'argent: Toxicité aiguë de poisson: Essai en semi-statique CL50 - Pimephales promelas (Vairon à grosse tête) - 0.0012 mg/l - 96 h Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques: Essai en statique CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie) : 0.00121 mg/l - 48 h Toxicité pour les algues. CE50 - Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes) - 0.0099 mg/l - 96 h
Persistence et dégradation	Donnée non disponible.
Potentiel de bioaccumulation	Bioaccumulation Cyprinus carpio (Carpe) - 41 d Facteur de bioconcentration (FBC): 70.
Mobilité dans le sol	Donnée non disponible.
Autre effets nocifs	Très toxique pour les organismes aquatiques. Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Mesures pour l'élimination	Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales / ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
Emballage contaminé	Éliminer comme produit non utilisé.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro UN	3082
Appellation réglementaire	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
Classification du TMD	9 Produits, matières ou organismes divers
Groupe d'emballage	III
Indice de quantité limitée	5L
Indice PIU	-
Dispositions particulières	16, 99 (Nitrate d'argent)

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

SIMDUT CANADA	Corrosion cutanée/irritation cutanée catégorie 1 Lésions oculaires graves/irritation oculaire catégorie 2
---------------	--

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.

Dernière mise à jour: 2018-11-23